

## Divorce, facture et compte joint

Par divinity, le 28/08/2012 à 19:57

Bonjour,

en instance de divorce, qui ne se passe pas bien malheureusement mon mari a quitté le domicile conjugual il y a trois mois au debut tout se passait bien sauf quand j ai su qu'il etait parti pour une autre bref

voila je recois ses courriers je ne lui interdis pas de passer les prendres mais il refuse toute communication mais voila seulement ce sont des lettres de rappel de facture impayé qui lui appartient et des credits qui nous appartient j alimente le compte joint tous les mois en y versant ma part crredit immobilier et credit a la consommation de tout ce que I on a ensemble et ensuite j ai a ma charge pour moi seule I edf les eaux I ass voiture I ass maison, internet et mutuelle seulement je recois mon salaire le smic que le 10 de chaque mois alors les prelevements sont refusé et on a des frais et interdit de credit et nous avons un debit en commun

mon mari gagne le double de moi et ne mets que 500 euros sur le compte joint et il est hebergé dans sa famille vu que cela n a pas duré son histoire ce qu'il fait qu'il ne paie ni loyer ni eau ni edf ni ass voiture et ni carburant etant donné que c'est une voiture de fonction j ai essayé de prendre contact par le biais de sa mere qui me dit qu'il exagere mais lui a repondu que ce n etait plus son probleme

que puis je faire pour limité les degats car je ne souhaite pas etre embeter mais mon mari refuse toute communication et ne peut verser plus que je ne fais car je ne suis qu'au smic merci pour vos reponses